

Intermittents et précaires bourguignons s'invitent à la table du déjeuner du Medef dijonnais

jeudi 6 mars 2014

NOUS NE CRACHONS PAS DANS LA SOUPE, NOUS VOULONS JUSTE LA PARTAGER ÉQUITABLEMENT !

Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est pour exprimer notre colère devant les errances des gestionnaires de l'assurance-chômage. Et pour dénoncer l'incompétence de la plupart de ceux que l'on appelle improprement "partenaires sociaux". Prêts à imposer un texte -socialement injuste et intenable- aux syndicats de salariés, la délégation patronale (*Medef, CGPME et UPA*) attaque une fois encore (*une fois de trop !*) les plus précaires et les plus fragiles d'entre-nous, les intérimaires et les intermittents, en voulant les "reverser" au régime général.

Si nous nous invitons dans cette Maison des entreprises, c'est parce que Medef, CGPME et UPA sont totalement ignorants des réalités de nos métiers, qu'ils entendent pourtant régir au sein de la solidarité interprofessionnelle (*deux termes qui leur conviennent décidément bien mal !*). En cherchant à édicter un texte réducteur et économiquement contestable, vous êtes bien loin d'un esprit de négociation, et faites montre d'un dogmatisme et d'une idéologie de bas-étage. Nous sommes venus vous dire, mesdames et messieurs les entrepreneurs de France que nous sommes certainement aussi entreprenants que vous, incontestablement beaucoup plus créatifs, et que nous récusons le fait que vous vous arrogiez des droits sur nos existences !

Forts d'une analyse et d'une expertise de plus de 10 ans, nous, intermittents et précaires, avons pleinement conscience que nous représentons un enjeu politique et idéologique considérable, dans la mesure où nous constituons un fâcheux exemple de "flexisécurité". Nous incarnons à merveille votre idéal du travailleur -hypercompétent, hyperflexible et bon marché-, constituant ainsi un archétype à reproduire à l'infini. Mais, vous récusez à toute force la contrepartie équitable à cette modélisation du salarié à revenus discontinus. Il va pourtant bien falloir que vous finissiez par comprendre que la sécurisation de la flexibilité passe par une socialisation du salaire. C'est-à-dire par un revenu financé par les employeurs, mais déconnecté de la subordination à un employeur ! Et ça, ce n'est pas prévu par votre "flexisécurité à la mode néolibérale"...

Bref, nous ne sommes pas ici pour nous plaindre, mais pour porter plainte contre un système qui relègue ses forces vives sur le bas-côté de l'autoroute de la rentabilité économique à court terme ! Et nous disons ici haut et fort que nous ne voulons plus de vos miettes, mais partager justement et équitablement le gâteau. Parce que nous participons plus qu'activement à la fabrication de nos richesses communes et que nous ne voulons plus être considérés comme des assistés. Parce que les parasites ne sont pas ceux que l'on stigmatise, depuis des années, à coups de chiffres maquillés et d'analyses comptables manipulées, mais ceux qui disposent à l'envi de jetons de présence au sein des conseils d'administration et de golden parachutes.

Mais, nous sommes aussi ici pour interpeller, non le candidat à la Mairie de Dijon, mais le président du groupe socialiste au Sénat. François Rebsamen, nous voulons savoir ce que le gouvernement propose pour résoudre une crise sociale qui dure depuis trop longtemps. Or, nous constatons qu'il laisse à des partenaires sociaux -qui n'ont jusqu'ici brillé ni par leur goût du dialogue, ni par leur amour de la culture- la liberté de laisser pourrir la situation. Nous estimons que le paritarisme tel qu'il est pratiqué aujourd'hui en France n'est plus valide, car non représentatif de ceux qu'il est sensé défendre. Et, dans la mesure où, depuis 2002, c'est la doctrine de "refondation sociale" -prônée par le Medef- de "non-ingérence de l'État dans les affaires paritaires" qui a prévalu, nous sommes ici pour vous demander de faire en sorte que cette situation change.

Sur l'impulsion de la Coordination des Intermittents et Précaires, un comité de suivi sur l'intermittence a été réactivé en 2013 à l'Assemblée nationale. Constituée de parlementaires, de syndicats représentatifs et d'organisations professionnelles du secteur, cette instance récuse les préconisations patronales et refuse le statut-quo (*nous ne voulons pas être sauvés !*). De plus, elle défend le fait qu'une réforme soit possible sur d'autres bases que l'exclusion et la précarisation généralisées (*pour les chômeurs en général et les intermittents en particulier*). S'appuyant sur les réalités du terrain et les pratiques d'emploi, cette proposition vertueuse ferait faire de substantielles économies à l'assurance-chômage, tout en sécurisant beaucoup plus de concernés. Alors, maintenant que nous vous avons contraints à nous écouter, nous exigeons d'être entendus. Car il va bien falloir que vous finissiez par comprendre que plus le fossé est creusé, plus le creuset est faussé...

Vous êtes la pierre, nous le papier : nous vous envelopperons de notre poésie et de nos images...